

# LE CLIMAT CHANGE ET NOUS ?

> UN PCAET SUR LE TERRITOIRE VIENNE & GARTEMPE

2022-2028

## UN PCAET C'EST QUOI ?

C'est un plan d'action élaboré par l'ensemble des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises, associations, habitants) pour atténuer les effets du changement climatique, s'y adapter, reconquérir la qualité de l'air et maîtriser la consommation d'énergie.

Il est adopté pour 6 ans, avec une évaluation à mi-parcours.

### Plan

Il s'agit d'un plan d'action partagé et coconstruit avec les habitants et les partenaires.

### Climat

Il a pour objectif de limiter les impacts du changement climatique sur l'environnement et notre quotidien.

## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE



### Air

Les actions mises en place visent à préserver la qualité de l'air et donc notre santé.

### Energie

Il s'agit du levier central pour réduire nos consommations tout en diversifiant notre « mix » énergétique : bois, méthanisation, solaire, géothermique, éolien, hydraulique...

### Vienne & Gartempe

### Territorial

Notre PCAET s'applique sur notre territoire avec ses spécificités. Il résulte d'un diagnostic précis et répond à nos besoins.



Communauté  
de communes

# LES GRANDS AXES DE NOTRE PCAET



**1** Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie



**3** Se déplacer plus sobrement sur le territoire



**2** Utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie



**4** Gérer durablement les ressources naturelles

Ces 4 axes sont déclinés dans 40 « fiches actions » qui permettent d'identifier concrètement les démarches à mettre en œuvre.

## LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DÉJÀ PERCEPTIBLES



Aujourd'hui il apparaît que les changements climatiques sont déjà observables sur le territoire :

- +1,5°C entre 1959 et 2009 en ex-Poitou-Charentes,
- -1 à 3 jours de gel par décennie, baisse des rendements agricoles, étiaages et assecs réguliers,
- +2 à 3°C en 40 ans de la température de l'eau, ce qui constitue un nouveau défi.



Des canicules plus régulières et plus longues = des impacts sur les populations les plus fragiles.



Des sécheresses plus marquées = des impacts forts sur les rendements agricoles et des conséquences sur les infrastructures (retraits et gonflements des argiles).

Des variations du débit des cours d'eau = nouveaux enjeux et possible tension sur les prélèvements de la ressource : agriculteurs, industries, écosystèmes, ménages...



Hausse de la fréquence et de l'intensité des phénomènes climatiques.





## AXE 1

### AMÉLIORER LES PERFORMANCES ET LA MAÎTRISE EN DEMANDE D'ÉNERGIE DES PARCS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public représente une partie importante de consommation d'électricité pour les communes.

Dans le but de diminuer cette consommation et préserver la biodiversité nocturne, plusieurs actions seront mises en place via le Syndicat Energies Vienne :

- Réduction du nombre de points lumineux, env. 20 % (après étude),
- Optimisation des horaires d'éclairage,
- Changement des ampoules pour des systèmes led moins énergivores.

## EXEMPLES D' ACTIONS

### AXE 2

#### LE CADASTRE SOLAIRE

L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures peut être une solution intéressante pour produire de l'énergie renouvelable. Dans ce cadre, la CCVG souhaite mettre à disposition de tous les habitants un cadastre solaire permettant à chacun d'évaluer précisément l'intérêt d'une telle installation sur son habitation et son niveau de rentabilité.



## AXE 3

### AMÉNAGER DES PÔLES MULTIMODAUX SUR LE TERRITOIRE

La mobilité est l'un des enjeux primordiaux dans les objectifs de réductions de GES et autres polluants. Les solutions d'écomobilité doivent être mises en place sur le territoire. Pour cela, la CCVG souhaite aménager trois pôles multimodaux sur les gares de Lussac-les-Châteaux, Montmorillon et Lathus-Saint-Rémy. L'objectif est de proposer aux usagers des solutions de mobilité sur le territoire depuis ses points d'entrées :

- Création de cheminements piétons et vélos,
- Départ d'autres transports collectifs vers le territoire,
- Développer le co-voiturage et le court-voiturage

## AXE 4

### RENFORCER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

La trame verte est le réseau, ou corridor écologique, constitué des haies et autres parties boisées continues sur le territoire. Elle est essentielle au maintien et cheminement de la biodiversité, à la captation du carbone, à la maîtrise des inondations... La CCVG souhaite assurer leur prise en compte et les renforcer :

- Réaliser un état des lieux,
- Protéger ces surfaces dans les documents d'urbanisme,
- Planter des haies et ripisylves publiques,
- Améliorer la qualité de l'eau grâce aux contrats territoriaux.

# NOS GRANDS OBJECTIFS

- Réduire nos consommations d'énergies,
- Développer les énergies renouvelables,
- Améliorer la qualité de l'air,
- Adapter le territoire aux changements climatiques,
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES).

DÉSTOCKAGE  
CARBONE ANNUEL

Le territoire de la CCVG  
= 671 542 tonnes  
équivalent CO<sub>2</sub>



L'agriculture et  
le transport routier  
85 %

Par habitant  
17 téqCO<sub>2</sub>

STOCKAGE  
CARBONE ANNUEL

Forêts, espaces végétalisés,  
prairies  
= 157 000 tonnes éqCO<sub>2</sub>



22 % de ce qui est émis  
sur le territoire

L'agriculture et le transport routier sont les deux postes les plus émetteurs de GES sur le territoire, générant 85 % des émissions du territoire.

	Consommation d'énergie	Part EnR	Gaz à effet de serre	Polluants Atmosphériques
Objectifs à atteindre d'ici 2026	- 16 %	+ 23 %	- 8 %	- 7,9 %

## CONCRÈTEMENT CELA DONNE PAR EXEMPLE...

### > PHOTOVOLTAÏQUE

- + 24 % des bâtiments couverts en 2030 et 60 % en 2050
- + 10 % des parkings couverts en 2030 et 45 % en 2050
- = + 172 GWh en 2050



### > BIOGAZ

- + 4 installations de 500 kw en 2030
- + 25 installations en 2050
- = + 65 GWh en 2050



### > ÉOLIEN

- + 43 éoliennes installées en 2021
- + 25 éoliennes installées en 2030
- + 25 éoliennes installées en 2050
- = + 147 GWh en 2050

